



CONDUCTEUR DE TRAVAUX PAYSAGERS

Autre dénomination : technicien paysagiste



Mission

Le conducteur de travaux paysagers organise et supervise les chantiers de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport (football, golf).

Activités



Le conducteur de travaux paysagers organise et supervise les travaux sur plusieurs chantiers :

- Il construit le planning des travaux et prévoit les commandes auprès des fournisseurs (végétaux, constructions paysagères, équipements...).
- Il effectue l'ouverture des chantiers en donnant ses consignes et les explications nécessaires au chef de chantier ou au chef d'équipe et contrôle le déroulement des opérations (délais, qualité, sécurité...). Il dirige et coordonne l'activité des chefs de chantiers ou des chefs d'équipes .
- Il veille à la bonne utilisation du matériel et intervient pour régler les éventuelles difficultés.
- Il réceptionne les chantiers en fin de travaux.



Le conducteur de travaux participe aux études de création ou d'aménagement et à la gestion technico- commerciale des chantiers :

- Il contribue à la réalisation des études (plan d'arrosage, de plantations...). Il intervient dans les relations commerciales. Notamment lorsqu'un chantier déjà ouvert nécessite des travaux supplémentaires. Il prépare les éléments de facturation et les transmet au service administratif.
- Il analyse les données fournies par le chef de chantier ou le chef d'équipe (bilan de chantier comprenant les dates d'intervention, les produits utilisés, les heures effectuées par

type de tâche...) et en dresse une synthèse.

- Il réalise le service après-vente auprès des clients et apporte des conseils sur le choix et l'entretien des végétaux.

Conditions d'exercice

Au sein d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale, à l'intermédiaire entre le chef d'équipes et le chef d'entreprise, le conducteur de travaux paysagers exerce des tâches qui peuvent se limiter à une stricte gestion des chantiers ou englober totalement la conception d'études. Elle se déroule en bureau et sur les chantiers. Ses déplacements sont fréquents.

Compétences et qualités

Le conducteur de travaux paysagers dispose de **solides connaissances techniques en espaces verts** (végétaux, plantations, engazonnement, traitements...) ainsi que des **bases en gestion**. Il est capable de **traduire sur le chantier les plans** de travaux et de participer à la conception d'études paysagères. Il détient de **bonnes capacités d'organisation** et fait preuve de **réactivité** face aux aléas des chantiers. Grâce à son **sens du contact**, il sait **encadrer et motiver le personnel** et peut entretenir des **relations commerciales** avec les clients. Il se montre **résistant aux pressions** que représentent le respect du calendrier et les objectifs commerciaux.

Formation

- BTS Aménagements paysagers
- Licence professionnelle Aménagements paysagers
- Ingénieur

Perspectives d'évolution

Le conducteur de travaux peut décider de s'installer comme **chef d'entreprise**.

TÉMOIGNAGE



David VIALETTE

Conducteur de travaux

LE VIGEN (87)

Quel est votre parcours professionnel ?

Titulaire d'un BTA, option Jardin Espaces Verts j'ai travaillé tout d'abord comme Agent Agricole, puis je suis passé Agent Qualifié. Depuis plus de trois ans j'exerce la fonction de Conducteur de travaux.

En quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à réaliser les implantations de chantier (en lien avec le concepteur), à acheter les matériaux nécessaires à l'aménagement du chantier et à louer du matériel (si nécessaire).

Dans le cadre de cette fonction, je suis responsable de 3 équipes qui représentent environ 5 personnes à encadrer. J'établis le planning des équipes et des chantiers.

Que vous apporte votre travail ?

J'aime ce métier car au fil du temps, j'acquière beaucoup de connaissances techniques. Il y a sans cesse de nouveaux procédés, de nouveaux matériaux à expérimenter. Ce qui m'oblige à me remettre en question en permanence.

J'apprécie la grande liberté d'action et l'autonomie qui m'est accordée. Le travail en harmonie avec une équipe me plaît.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° F1201 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche paysagiste de l'ONISEP (www.onisep.fr),
- la fiche paysagiste du CIDJ (www.cidj.com).

